

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2023

Extrait du registre des délibérations n° 23-38

Le Conseil Municipal s'est réuni le VINGT DEUX MAI DEUX MILLE VINGT TROIS, à 20 heures 30, sous la présidence de Mme CHASSELOUP, Maire.

Étaient présents : Mme CHASSELOUP, Mme ALLANIC, M. CHABANNES, Mme SAMSON, M. BATANCOURT, Mme BARRÉ, M. MARTIN, Mme FAUCONNIER, M. GALLOU, Mme LABELLE

Absents excusés : M. DEVIMEUX (Pouvoir à Mme CHASSELOUP), Mme BRUNEAU (Pouvoir à M. CHABANNES)

Absents : Mme RIVIERE, M. POUCHIN

Secrétaire de séance : M. MARTIN

Date de convocation : 17 mai 2023

Elus en exercice : 14

Elus présents : 10

Elus votants : 12

OBJET : choix de l'entreprise : prestation de gestion globale de restauration scolaire :

Au titre de la procédure adaptée, une consultation a été lancée pour une prestation de gestion globale de restauration scolaire à compter de la rentrée scolaire 2023/2024.

La commission MAPA s'est réunie ce jour à 19 h 45 afin d'analyser les offres et choisir une entreprise.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le choix de la commission MAPA qui propose de retenir l'entreprise suivante :

- CONVIVIO : 4 Mail de la Papoterie – 37170 CHAMBRAY-LES-TOURS

Pour extrait conforme,
Gaëlle CHASSELOUP
Mme le Maire

Rendu exécutoire par dépôt en Préfecture et publication le



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212802334-20230522-DMAI2023-38-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/05/2023